

Image not found or type unknown



## Renseignement pour une viabilisation

Par **rapsody6**, le **17/08/2009** à **16:02**

Bonjour, rn j'aimerais avoir un renseignement sur terrain, donc je possede un terrain de 10ares en zones construtibles mais qui n'est pas viabilise pour le moment. l'adjoint au maire ma dit qu'il fallait avoir 25ares pour faire une viabilisation comme pour faire un lotissement .n'i a-t'il pas une autre solution car les personnes qui ont du terrain a caote du mein sont agees et ne veulent pas s'embeter avec sa .je vous en remercie d'avance.